

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D95-1-2015

Séance du 26 novembre 2015 – Convocation du 18 novembre 2015

Compte rendu affiché le 4 décembre 2015

Présidente de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Marine MATHEY

Présents :

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Claire LEBAHAR, Youcef BOUREZG, Hélène SORREL-DUNAND, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Guillemette DEBORDE, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Claire POINT, Christine PERRIN-ESSERTAISE, Tameur GUENNAT, Maria DA SILVA PIRES, Marc GRAZIANA, Nadine DUPLOT, Pascal NICOT, Sylviane CARISSIMI, Yves ARTETA, Odile BALTHAZARD, Vincent VIVO.

Absents représentés

Alain GOJON par Gilbert PETITJEAN ; Michel MATHEY par Gisèle COIN ; Jean-Jacques DUPERRAY par Youcef BOUREZG ; Myriam MARMONIER par Marine MATHEY ; Xavier LAURE par Laurent BUFFARD ; Michel HU par Marc RODRIGUEZ ; Jamila HARZALLAH par Sylviane CARISSIMI ; Patrick RACHAS par Vincent VIVO.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	21
Votants	29
Exprimés	29

Objet : Tarifs 2016 – Foires et marchés

Comme chaque fin d'année, l'évolution des tarifs applicables aux droits de places pour les foires et marchés est proposée pour application à compter du 1^{er} janvier 2016.

PROPOSITION DROITS DE PLACE 2016

	MARCHÉ HEBDO			FOIRE DU 1ER MAI		
	2015	2016	Variation	2015	2016	Variation
Abonnés marché le ml pour l'année/trimestre	7,50	7,60	1,33%	6,50	7,00	7,69%
Abonnés le ml pour la foire				19,00	22,00	15,79%
Non Abonnés marché le ml par marché/foire + extension du ml abonné par marché/foire	1,60	1,70	6,25%	63,00	70,00	11,11%
Débride le ml	Sans objet			8,40	9,00	7,14%
Raccordement électrique						
- Abonnés marché par trimestre	23,00	25,00	8,70%			
- Non abonnés marché/foire	3,00	3,50	16,67%			

La perte de la clé d'ouverture des bornes du marché sera facturée 60 €

Le paiement de l'abonnement est suspendu dès 3 mois d'absence pour accident ou maladie.

	CIRQUES - VOGUES - AMBULANTS SEMAINE			VOGUE DU 1ER MAI		
	2015	2016	Variation	2015	2016	Variation
Cirques par m2	1,00	1,05	5,00%	3,00	3,00	
Forfait journalier eau	3,00	3,00		2,60	3,50	34,62%
Forfait journalier électricité				40,00	50,00	25,00%
Manèges et forains / we et jour fériés				60,00	75,00	25,00%
- Petits Métiers	30,00	35,00	16,67%	95,00	120,00	26,32%
- Salles de Jeux	45,00	55,00	22,22%	2,00	3,00	50,00%
- Gros Métiers	70,00	85,00	21,43%	2,50	3,00	20,00%
Boutiques, bancs et stands / we et jour fériés				3,50	4,00	14,29%
- le ml/jour	2,00	2,10	5,00%			
Stationnement caravanes	2,00	2,00				
Jeux à pièces ou jetons						
- le ml/we et jours fériés	2,00	3,50	75,00%			
AMBULANTS SEMAINE						
- Forfait Journalier	9,00	10,00	11,11%			
- Forfait journalier électricité	3,00	3,50	16,67%			
CAMION MAGASIN						
Vente sur Déballage						
- Forfait journalier	55,00	60,00	9,09%			

Le Conseil Municipal à l'unanimité:

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le budget communal,
- VU l'avis de la commission des Finances en date du 2 novembre 2015,
- **ADOpte les tarifs communaux de droits de places pour les foires et marchés comme fixés ci-dessus pour l'année 2016,**
- **AUTORISE Madame le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à l'application de la présente décision.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 26 novembre 2015
Le Maire,
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 01/12/2015
- Publication ou affichage le 01/12/2015

Valérie GLATARD, Maire.



Valérie Glatard



Valérie Glatard